

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVEQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 MAI 2007

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Raynald Royère :

Mesdames et Messieurs, Jean Paul Fauconnet, Mickaël Vuibert, Philippe Fromont, Dominique Picard, Jean-Michel Berthelot, titulaires.

Mesdames Odile Le Faou, Marie-Andrée Bourdouleix, Messieurs Kanaroski et Philippe, suppléants.

Absent excusé : Guy Doussot,

Mr Marcel Spilmann, maire de Saint Lyé assistait également à la réunion.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul Fauconnet.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité, il est ensuite passé à l'ordre du jour :

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2006

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2006 du Président qui est en conformité avec le compte de gestion du Percepteur et qui est arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement : excédent de 3 859.57 €

Section d'investissement : déficit de 10 905.79 €

L'excédent global est fixé quant à lui au 1^{er} janvier 2007 à la somme de 14 526.37 €

2/ TRAVAUX D'AMENAGEMENT AUX ENTREES DU HAMEAU

Le président rappelle la décision du comité syndical d'aménager les entrées du hameau, côté Saint Lyé et La Chapelle Saint Luc pour limiter la vitesse de circulation. La consultation effectuée par le cabinet Privé a permis de retenir l'entreprise Colas pour la somme de 19 043.31 € ttc, sachant que le comité syndical bénéficiera d'une subvention du conseil général de 50 % sur le ht au titre des amendes de police, et d'une aide sur les fonds parlementaires fixée à 2 500 €. Pour harmoniser les différentes entrées, le comité a accepté de réaliser celle côté Macey dont le coût est évalué à 24 775.73 €. Une aide financière sera également sollicitée pour financer cette 2^{ème} tranche. Le président tient à rappeler que le projet réalisé sur l'entrée côté Saint Lyé n'est qu'un début : l'aménagement d'un îlot central est à prévoir pour assurer une sécurité optimum. La secrétaire est chargée de contacter les banques pour la réalisation de l'emprunt correspondant prévu au budget.

3/ RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Jean-Paul Fauconnet rappelle que le projet d'origine ne peut pas se réaliser dans la mesure où le propriétaire du terrain sur lequel devait se trouver l'exutoire ne souhaite pas vendre. Une seconde solution a alors été évoquée, et Mr Patrick Lutel, propriétaire de la parcelle choisie accepte la transaction. Le comité syndical l'en remercie et accepte donc d'acquérir partie de la parcelle pour 3 000 m². Dans l'immédiat, et pour parer à l'urgence, le comité retient la proposition de Mr Fauconnet d'agrandir le puisard qui se situe chemin du bas des Vignes, pour la somme de 4 018.56 €. Le comité décide d'attendre l'automne pour analyser les résultats de ces travaux, et réfléchir aux aménagements les plus appropriés, sur le terrain ainsi acheté.

3/ PERSONNEL : TRANSFORMATION D'UN POSTE

le comité syndical accepte le renouvellement du contrat de travail de la secrétaire, qui se transforme en CDI, en application de la nouvelle réglementation applicable en la matière.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le président fait un point du projet de transformation du SIVAS en communauté de communes, qui devrait se concrétiser pour le 1^{er} janvier 2008. Ce projet est très intéressant pour le SIGE, dans la mesure où il va permettre d'uniformiser la collecte des ordures ménagères sur le hameau, tant au niveau du service, que du coût. D'ici trois quatre ans, le tarif sera lissé sur l'ensemble des communes du SIVAS.
- Le comité syndical évoque l'organisation de la cérémonie des combats de Grange l'Evêque qui doit avoir lieu le dimanche 17 juin.
- Le président fait part au comité des problèmes rencontrés au cours de la nuit du 30 avril au 1^{er} mai et des infractions constatées chez certains évêchats : plainte a été déposée, mais la gendarmerie n'a toujours pas identifié les auteurs des faits.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h .

Le Président,

Raynald ROYERE